Hero
France S.A.S
Site internet : www.hero.fr

Allex, le 01/07/2011

Objet: Lettre d'adhésion au Pacte Mondial

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que **HERO France** soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires. Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle, et la publication d'une communication sur le progrès (COP), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. Notre COP sera publié à l'intérieur d'un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion.

Meilleures salutations,

Thierry GOUBAULT
Président Directeur Général

Service Commercial & Administratif
65 rue Jean Jaurès - BP 105
26802 PORTES LES VALENCE Cedex
Tél. : 04 75 57 41 00 - Fax : 04 75 57 34 43

Usine & Siège social
ZI - Route de Livron
26400 ALLEX
Tél. : 04 75 62 71 33 - Fax : 04 75 62 64 66

Capital de 42 200 000 € - SIRET 347 681 074 00048 - APE 1039 B - RCS Romans 347 681 074